This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

33. m. 8

Taylor Institution.
1862

33. m. 8

PAR

OCTAVE DELEPIERRE,

Docteur en droit, Archiviste provincial, l'un des Membres fondateurs de la Société d'émulation de Bruges, correspondant de celle des arts, des sciences et des lettres du Hainaut, des antiquaires de la Morinie, du comité des arts et monuments de France etc. etc.

Hommage respectueux
a Mr Willem
de la part de l'auteur
Delepierre

GAND,

C. ANNOOT-BRAECKMAN, ÉDITEUR, MARCHÉ AUX GRAINS.

# ÉDOUARD III.

—

## CHRONIQUE DE 1347.

Numéro 11.

Tiré a CENT EXEMPLAIRES numérotés a la presse.

Gand, Typ. de C. Annoot-Braeckman.

# ÉDOUARD III,

## ROI D'ANGLETERRE, EN BELGIQUE.

CHRONIQUE RIMÉE ÉCRITE VERS L'AN 1347,

PAR

JEAN DE KLERK, D'ANVERS,

TRADUITE

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS,

PAR

OCTAVE DELEPIERRE,

ARCHIVISTE PROVINCIAL, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES
DE BELGIQUE ET DE L'ÉTRANGER.

GAND,

C. ANNOOT-BRAECKMAN, ÉDITEUR, MARCHÉ AUX GRAINS.

— 1841. —

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY OF OXFORD
26 1927

# LIMINAIRE.

—

Dans son introduction à la chronique de Jean de Klerk, *Brabantsche Yeesten*, M. Willems dit que cet auteur, entre autres ouvrages qu'il cite, avait encore composé une relation rimée de l'expédition du roi d'Angleterre Edouard en Flandre et en Brabant, que le savant éditeur se proposait aussi de publier.

Déjà dans la séance de la commission royale d'histoire du 10 Février 1838, il avait fait remarquer que l'existence de ce poème historique en langue flamande,

ayant pour objet les faits et gestes d'Edouard III, roi d'Angleterre, pendant les guerres de Flandre au XIVe siècle, n'était guère connue que par quelques citations, lorsqu'il le découvrit dans un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne.

Ce poème d'environ 2000 vers est important pour l'histoire de la Flandre. L'auteur suit pas à pas le roi Edouard dans son expédition en ce pays, depuis son débarquement à Anvers jusqu'à son départ pour l'Angleterre. Il était contemporain des événements qu'il décrit et ne consulta pour la plupart des faits, que sa propre mémoire.

Quoique l'auteur ne se nomme nulle part, il est plus que probable que c'est le même qui composa les *Brabantsche Yeesten,* d'après ce passage du 46e chapitre, livre V, relatif à Edouard III.

Die al wille weten, vore ende na
Ic rade hem dat hi ten boeke ga
Daer ic dhistorie al te male
In hebbe gheset, redenlic wale.

Il habitait Anvers lorsque le roi d'Angleterre y séjourna quelque temps (1), et aura ainsi eu l'occasion

(1) Al tAntwerpen in die stad
Daer ic woene, als ik thuus ben.

de voir de près ce monarque qui, comme l'on sait, aimait beaucoup les Anversois et y fit battre plusieurs espèces de monnaie [1].

En 1840, M. Willems publia, d'après un manuscrit du XIVe siècle, la curieuse chronique concernant Edouard III, mais elle ne fut tirée qu'à cent exemplaires numérotés à la presse, et la plupart furent transportés en Angleterre, de sorte que c'est en Belgique un ouvrage extrêmement rare, et qu'un petit nombre d'amateurs ont seuls le privilége de lire et de consulter.

Ayant eu l'avantage d'obtenir un exemplaire de l'amitié du docte éditeur, nous avons pensé qu'il serait avantageux, sous plus d'un rapport, de donner une traduction de ce poème, qui peut être consulté avec fruit par tous ceux qui s'occupent de la Flandre du XIVe siècle.

(1) Fit faire monnoie d'or et d'argent à Anvers, à grand foison. FROISSART, liv. I, partie Ire, chap. LXXVII.

# Expédition

# D'ÉDOUARD III D'ANGLETERRE,

EN

## FLANDRE ET EN BRABANT.

---

Pour punir nos fautes et nos crimes, Dieu ayant la première fois employé le déluge, ainsi qu'il est écrit au premier livre de Moïse, il a voulu par la suite doubler le châtiment, à cause de notre incorrigible nature, et l'eau, le feu et le glaive furent ses instruments. Plus d'une ville coupable a été frappé par ces fléaux, car Dieu ne veut pas toujours laisser les fautes impunies, et son ineffable justice exige qu'il châtie parfois, lorsque cela est devenu nécessaire.

Aujourd'hui il a suscité un nouveau vengeur qui est venu de par de là l'Océan, du côté où le soleil se couche. Cet instrument de la colère du Très-Haut a exercé des vengeances terribles aux confins de la terre, en Ecosse, et aussi en Flandre, à tel point que rarement pareille chose s'était vu avant ce temps. Ce qu'il y a de plus à craindre à mon avis, c'est que ceci ne soit néanmoins qu'un commencement, et qu'un plus sombre avenir ne suive, à moins que Dieu ne veuille détourner son courroux et juger les hommes avec miséricorde et bonté. Voilà, lecteurs, ce que j'avais à dire comme prologue de ce qui suit, et avant d'entrer en matière.

Un projet aussi vaste et d'une exécution aussi difficile que celui d'Édouard III d'Angleterre, ne se trouve décrit nulle part. Jadis les Grecs assiégèrent Troie pendant dix années, et ne purent se rendre maîtres de la ville que par trahison; Cyrus, roi des Perses, détruisit le puissant empire de Babylone; Alexandre, fils de Philippe, roi de Macédoine, ravit sa couronne à Cyrus souverain de l'Asie entière, qui forme la moitié du monde, d'après ce que j'en sais; Machabée, ce vaillant général, gagna maintes batailles avec un petit nombre de soldats, contre des armées innombrables, grâce à la protection de Dieu; les Romains, d'abord faible tribu sans importance, s'élevèrent peu à peu au rang des plus puissants empires et conquirent le monde; Charlemagne, qui n'eut point son pareil, mit sous ses lois par la force des armes et convertit à la vraie foi, les Saxons et les Espagnols;

Godefroid de Bouillon entreprit une sainte croisade, s'empara d'Antioche et de Jérusalem ; Jean duc de Brabant, troisième du nom, se défendit vaillamment contre le roi de France et quinze puissants seigneurs, ses alliés, qui voulaient déshonorer le Brabant; mais aucun de tous ceux-ci n'est comparable à cet homme qui arrive de par delà la mer avec une armée, veut conquérir la France, en être souverain, qui en prend déjà le nom et les armoiries, avant même qu'il se soit rendu maître d'une ville ni d'un hameau. C'est là sans doute une chose étonnante.

Maintenant je commence mon histoire telle que je l'ai bien gravé dans ma mémoire, lorsque je demeurais dans la ville d'Anvers. Que Dieu m'accorde la grâce de ne dire que la vérité; je ne rapporterai que des faits et gestes avérés.

En France régnait Philippe-le-Bel, le douzième roi depuis Hugues Capet, lequel comme le témoignent les historiens véridiques, arracha la couronne à la race de Charlemagne, ce dont pâtissent encore les nobles souverains du Brabant (1). Ce fait est bien connu des chroniqueurs.

Ce célèbre Philippe donc laissa à sa mort trois fils qui devaient l'un après l'autre hériter de la couronne, mais tous trois moururent sans descendants mâles (ce qui semble

(1) Partout De Klerk se montre admirateur de Charlemagne qu'il nomme un brabançon dans ses *Brabantsche Yeesten*, regrettant a diverses reprises, comme ici, que la couronne de France ait été usurpée par des princes étrangers, au lieu d'être conservée à nos ducs.

d'un malheureux augure). Il avait eu une fille aussi, laquelle épousa Edouard, deuxième du nom, roi d'Angleterre. Ces époux s'accordaient mal ensemble, de telle sorte que par suite de ces dissentions et querelles domestiques, la reine un jour prenant avec elle son fils Edouard l'emmena en France auprès du roi son frère, auquel elle raconta tout ce qu'elle avait supporté. Cependant elle trouva en France si peu de consolation et d'appui, que, malgré elle, elle dut songer à retourner avec son fils en Angleterre.

Elle apprit alors que son époux avait formé le projet de les faire arrêter tous deux, n'importe où il les trouverait; en conséquence elle conçut l'action la plus hardie qu'une femme ait jamais osé entreprendre. Il s'agissait de gagner cinq ou six des principaux seigneurs, parmi lesquels était Jean de Hainaut. Ayant réussi, la reine se dirigea sur Dordrecht et s'y embarqua pour l'Angleterre. Le roi avait fait garder avec le plus grand soin, tous les ports dans lesquels il pensait qu'elle pourrait débarquer. Mais Dieu ne voulut point qu'il parvint à son but. Un fort vent s'éleva, qui poussa rapidement le vaisseau vers la terre, en un lieu où le roi n'avait pu croire qu'elle aborderait. Le 24 Septembre 1326, la reine mit pied à terre avec tous les siens, et en peu de temps l'expédition fut couronnée d'un si plein succès que l'Angleterre entière fut conquise sans coup férir, chose étonnante et sans pareille dans l'histoire.

C'est ainsi que Dieu vengea les actes coupables que le roi

commettait depuis longtemps, car il avait ôté la vie au comte de Herefort et au comte de Lancastre [1], parce qu'ils avaient voulu que l'on fit exécuter les lois, et qu'on n'altérât plus la monnaie. Enfin le roi fut fait prisonnier, ainsi que celui qui lui avait donné de mauvais conseils, et tous deux périrent misérablement.

Qui jamais vit semblable événement? Une femme et son enfant font la conquête du royaume d'Angleterre, qui résista même à l'empereur Jules César, et que ni la France ni l'Écosse, malgré tous leurs efforts, ne purent jamais dompter.

Après cette victoire le fils de la reine, Edouard III, fut déclaré roi. C'était un vaillant chevalier, sans peur et sans reproche, et dont nous allons nous occuper dans ce récit. Les événements que vous allez entendre, étant fort extraordinaires, nous avons résolu de commencer par mettre par écrit ce qui se passa en l'an de l'incarnation XIII^c et XXIV. Maintenant entrons en matière.

Les trois fils de Philippe-le-Bel, roi de France, étaient morts sans descendants. La couronne passa donc à l'héritier le plus proche du côté paternel, lequel s'appelait aussi Philippe, et occupa paisiblement le trône pendant plus de vingt ans.

Bien avant néanmoins était né un fils de la fille de

(1) Ceci est inexact, car le comte de Herefort périt dans un combat. Lancastre fut décapité par ordre du roi. Voyez LINGARD, *Histoire d'Angleterre*.

Philippe-le-Bel; ce fils, Edouard, troisième du nom, avait droit à la couronne et même était d'un degré plus proche que celui qui avait succédé. Mais il était encore si jeune qu'il ne put employer les armes pour soutenir ses droits. Enfin arrivé à l'âge où il fut capable de comprendre sa position, il sentit de grands regrets au cœur du tort qu'avaient fait à ses ayeux les Écossais et les Français, et des dommages qui en résultaient encore pour lui-même en ce moment. On lui conseilla de revendiquer ce qu'il avait perdu, l'assurant que Dieu l'aiderait dans cette entreprise. Désireux de mettre ces avis à exécution, il commença par se diriger sur l'Écosse, avec un bon nombre de soldats, pensant en lui-même que s'il parvenait à soumettre ce peuple, il lui serait ensuite bien plus facile de diriger ses efforts contre la France.

Après maints combats, il s'empara de la plus grande partie du pays. Il assiégea, prit et saccagea les villes de Berwic, de St. Johnstown et un grand nombre de bourgs et de châteaux. D'après ce que nous avons appris, cette campagne coûta la vie à 40,000 hommes environ. Enfin il dompta les Écossais et retourna en Angleterre, dans l'intention d'attaquer la France à son tour. Il prétendait clairement démontrer qu'il était d'un degré plus près du trône que Philippe, ou tout autre prétendant. Il fit sommer celui-ci de renoncer à la couronne, qui ne lui revenait point; mais appartenait à un autre par droit d'héritage. Édouard annonçait que dans le cas d'un refus il soutiendrait ses pré-

tentions par les armes, et qu'il emploierait tous les moyens pour faire valoir les droits que lui avait légué son aïeul.

Philippe répondit : ce message est un enfantillage de mon neveu. Faites lui savoir sans détours qu'il ne saurait prétendre à un pouce de terre en France. Qu'il renonce à son projet téméraire, ou je l'en ferai repentir si Dieu m'accorde vie.

Édouard ayant appris cette réponse, commença à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour conquérir la France. Afin de s'assurer des auxiliaires, il sema l'or à pleine main de ce côté-ci de la mer. Ses libéralités se répandirent en Allemagne sur les ducs, les comtes, les chevaliers, sur de simples hommes d'armes, et beaucoup de villes y eurent également part. Il avait aussi des communications fort amicales avec l'empereur qui, gagné par de grandes sommes d'argent, avait promis de l'appuyer de toutes ses forces. Il était surtout poussé à cette alliance par Reinold comte de Gueldre, et par le comte de Juliers, mais tous deux par des idées d'ambition, car ils voulaient obtenir des titres plus élevés. L'un se proposait de gagner dans cette guerre le titre de duc, l'autre celui de margrave, ce à quoi l'empereur consentirait volontiers (1).

(1) Selon Van Spaen, *Historie van Gelderland*, t. 1, p. 511, Reinold fut élevé à la dignité de duc par l'empereur Louis, le 19 Mars 1339. Cependant il est déjà désigné sous le nom de *Dux Gelriæ* dans une charte de cet empereur, du 15 Mars 1339, citée par Nyhoff : *Gedenkwaerdigheden van Gelderland*, t. 1, oorkonde, N° 349.

Assuré de trouver de l'appui, Edouard s'embarqua, et prit terre à Anvers dans le Brabant. Ce fut le 22 Juillet 1338, en présence d'une grande foule de spectateurs accourus pour le voir, qu'il y arriva le jour de Ste Marie Madelaine, avec deux cents grands vaisseaux. Les comtes de North-Hampton, de Derby, de Suffolk et de Salisbury l'accompagnaient, ainsi que trois évêques, ceux de Cantorbury, de Lincoln et de Durham. La nuit même de son arrivée la maison où il reposait prit feu, ce qui attira beaucoup de monde.

Les jours se succédaient les uns les autres et le roi ne pouvait agir, l'empereur n'ayant point encore envoyé les secours promis. On annonçait toujours qu'il était sur le point d'arriver avec des forces auxiliaires considérables; mais on ignorait qu'il avait changé d'avis. Edouard lui députait en toute hâte tantôt un évêque, tantôt un comte, pour savoir s'il allait arriver ou non : comme il n'obtenait aucune réponse décisive, le roi résolut de partir lui-même, et alla trouver l'empereur à Coblentz, ce qui annonçait clairement qu'il s'agissait d'affaires des plus importantes, car soyez sûr qu'auparavant l'on avait rarement vu en ce lieu un roi d'Angleterre.

L'empereur informé de cette arrivée, le reçut avec de grands honneurs, ainsi qu'il convient de recevoir un personnage d'aussi haut rang. On lui conseilla d'assembler à cette occasion et de présider un consistoire impérial, afin de conserver la mémoire de cet événement. L'on vit bientôt arriver en conséquence un grand nombre de princes et de

seigneurs, excepté pourtant le roi de Bohême qui était trop attaché au fils de Philippe.

L'empereur se revêtit de son costume impérial, prit d'une main son sceptre et de l'autre la boule d'or surmontée d'une croix. Le sceptre était le symbole de la puissance qu'il exerçait sur la terre, le globe représentait le monde qu'il gouvernait, et la croix offrait le signe de notre rédemption.

On portait devant lui un glaive nu, pour marquer que l'empereur était tenu de défendre et de protéger la foi, d'être le champion de l'église et de rendre justice à chacun, au noble comme au vilain.

Cette grande et imposante assemblée étant réunie, l'empereur s'assit sur son trône, et tint conseil. Jamais on n'avait vu une aussi brillante réunion.

Sa Majesté impériale, agissant avec adresse et prudence, créa le roi Edouard son vicaire (1) du saint empire, lui donnant pouvoir de faire droit et loi à chacun en son nom. Il fut aussi décreté quelques lois nouvelles.

L'assemblée terminée, le roi se rendit immédiatement à Arques, où il reçut foi et hommage, comme lieutenant de l'empire, de tous les seigneurs qu'il avait convoqués. De là

(1) Selon Froissart, livre I chap. 35, c'est à Arques que cette dignité fut conférée à Edouard : « Si fut la halle de la vile bien encourtinée de beaux draps « et riches et lors par devant tous ceux qui estoient là furent leues les lettres « de l'empereur par lesquelles le roy d'Angleterre estoit constitué et estably « son vicaire et son lieutenant. »

il se rendit à Malines, où la même cérémonie eut lieu. En outre cinq lois nouvelles y furent promulguées (1).

A cause du retard mis par l'empereur à remplir ses promesses, le roi d'Angleterre fut obligé de passer l'hiver en Brabant, dans la ville d'Anvers, avec ses comtes, ses évêques et un grand nombre de troupes disséminées de tous côtés, attendant que l'empereur tint la parole qu'il avait donnée d'arriver avec des secours aussitôt que l'on verrait poindre l'herbe nouvelle.

Mais l'été était arrivé, même plus de la moitié de la saison s'était écoulée, lorsque l'empereur fit connaître la réponse suivante : Que le subside promis ne lui ayant point été envoyé en entier, au jour fixé, le traité qu'il avait conclu était rompu. Il fit expédier des lettres de cette teneur au duc de Brabant, ajoutant qu'il l'attendait, ainsi que le vicaire de l'empire, pour venir l'aider à venger l'injustice et les offenses faites à la majesté impériale par Philippe, qui se disait roi de France.

Edouard apprenant qu'il ne devait plus compter sur l'empereur, s'écria, ainsi que je l'entendis moi-même : c'est pour mon plus grand avantage que Dieu a voulu que mon projet s'exécutât d'une autre manière. Si l'empereur s'était mêlé de cette guerre et que le succès eut couronné nos

(1) Ces constitutions dont parle l'auteur se trouvent dans l'*Historia diplomatica Brabantiæ*, de A. Thymo, à l'année 1338, cap. LXV.

efforts, la renommée lui aurait à jamais attribué les honneurs de la victoire, sans égard pour celui à qui elle aurait été vraiment due. En outre il est au ban du saint siège de Rome, de sorte qu'à cause de lui, l'entreprise eut été plus difficile à mener. Maintenant je recommande humblement ma cause au seigneur, et je le supplie de m'accorder son appui en tout ce qui est juste.

Nous allons voir à présent les événements qui suivirent.

Le roi d'Angleterre s'adressa au duc de Brabant et l'invita au nom de l'empire, en sa qualité de vicaire-général, de l'aider à venger les injustices que Philippe et ses ancêtres avaient commises au détriment de l'empire romain et surtout du Cambraisis, dont le prétendu roi des Français s'était emparé et qui ne lui appartenait pas.

Il l'invitait à se rendre avec toutes les forces qu'il pourrait rassembler entre Mons et Binche, le vendredi avant la fête de l'apôtre St. Thomas.

En conséquence le duc se prépara, car il était homme lige de l'empire, et sommé en son nom de maintenir l'intégrité de ses limites, il ne pouvait s'y refuser. Un sentiment personnel venait encore exciter davantage son ressentiment contre Philippe; il se rappelait les grandes pertes que ce roi lui avait causée naguères, lorsqu'après avoir gagné à prix d'or quinze seigneurs, il voulut s'emparer du Brabant. On avait même promis d'amener le duc prisonnier, et ce

ne fut pas faute d'efforts pour réussir dans ce projet, qu'il échappa par son courage et sa vaillance. Ce n'était donc pas à tort que ces circonstances venaient maintenant se représenter à sa mémoire.

Les préparatifs pour cette entreprise contre Philippe, prirent tant de temps que l'été était presqu'à sa fin, lorsque le roi d'Angleterre quitta le Brabant, le 8 Septembre 1339, se dirigeant sur la France, en traversant le Hainaut et le Cambraisis (1). Plusieurs grands seigneurs avaient embrassé son parti et marchèrent avec lui contre le roi Philippe : le duc de Gueldre, deux Marcgraves, celui de Juliers et celui de Brandenbourg, les seigneurs de Loz, de Marck, de Virnenbourg, les comtes de Berge et de Meurs, le seigneur de Valkenbourg, Jean de Hainaut et plusieurs autres que je ne puis nommer pour le moment.

L'évêque de Liége, le roi Jean de Bohème et le comte de Hainaut, neveu de Philippe, se rangèrent sous les drapeaux de ce dernier. Quoique le comte de Hainaut fut allé porter secours à son oncle, il ne fut pas trop bien reçu en France, parce qu'Édouard ayant épousé sa sœur, Philippe comprenait que dans son cœur, il devait plutôt être porté en faveur de son beau-frère.

Le roi entra donc, comme nous l'avons dit, sur le terri-

(1) Le roi raconte lui-même ce voyage dans une lettre que M. Buchon a inséré dans son édition de Froissart, vol. 1, p. 74.

toire de France, et Jean de Hainaut se rendit sous les murs de Cambrai et demanda à avoir un entretien avec les députés de cette ville. Cette demande ayant été accueillie, un parlementaire sortit des portes et vint savoir quelles étaient les propositions du duc. Celui représenta que Cambrai appartenait de droit à l'empire d'Allemagne, que les habitans avaient grand tort d'appuyer les Français qui ne cherchaient que la ruine de l'empire, qu'il était venu au nom de l'empire sommer qu'on lui ouvrit les portes.

Cela étant refusé contre toute justice, le duc résolut d'entrer en France et de servir la cause d'Édouard, en conséquence il envoya un message au roi Philippe pour l'informer qu'il renonçait à son alliance. Alors il marcha en avant, saccageant tout sur son passage, car l'hiver n'était pas éloigné, et il voulait pousser la campagne avec vigueur.

Le pillage et l'incendie marquaient le passage des troupes, et ainsi elles arrivèrent jusque près de la ville de Péronne; delà s'avancèrent jusqu'aux portes de Saint-Quentin, puis de la ville de Laon. Jusqu'à la Flamangrie, on ne voyait que feu et flamme. Il serait impossible d'évaluer les pertes occasionnées par cette invasion. Ils demeurèrent pendant trois semaines dans la contrée sans jamais voir un ennemi. Philippe, malgré sa colère, avait résolu de les laisser avancer, protégé qu'il était par des rivières et d'autres obstacles, de sorte qu'on n'aurait pu arriver jusqu'à lui. Son projet était de traîner la campagne en longueur, jusqu'à

ce que l'hiver arriva et que l'intempérie de la saison chassa ses adversaires du pays.

Ceux-ci voyant que malgré toutes leurs tentatives, on ne pouvait amener Philippe à accepter le combat, que le froid commençait à devenir pénétrant et la pluie à tomber avec abondance, qu'en outre ils éprouvaient une disette de vivres, vu l'état du pays qu'ils laissaient derrière eux, ils songèrent, pour tout ces motifs, qu'il valait mieux gagner un pays ami, et y attendre une saison plus favorable.

Lorsque la nouvelle fut apportée au roi de France que l'ennemi battait en retraite, il conçut le dessein de les attaquer sur leurs derrières avec de grandes forces. Il partit donc, accompagné de plusieurs seigneurs, et marcha toute la nuit, jusqu'à ce qu'il arriva à une petite distance de la Flamangrie où se trouvait campé le roi Edouard. On m'assura qu'il ignorait que son adversaire fut aussi près de lui. Ils étaient séparés par un assez grand cours d'eau, sur lequel avait été construit un pont large et solide que Philippe eut franchi s'il avait été bien informé de la position. Il fut aussi prévenu que le duc de Brabant avait regagné ses domaines ce dont il se réjouit vivement, étant déterminé à présenter la bataille à Edouard aussitôt que le jour paraîtrait.

De son côté le roi d'Angleterre fut très-satisfait d'apprendre qu'il pourrait enfin rencontrer Philippe en face. Il fit avertir tous ceux qui étaient sous ses ordres, de se tenir prets, d'être sous les armes dès l'aube, et de

combattre vaillamment les ennemis qui allaient se présenter.

Le soleil avait à peine lancé ses premiers rayons que tout s'agitait dans le camp. Selon la coutume, chaque guerrier entendit d'abord la messe, se confessa et communia, devoirs sacrés de l'accomplissement desquels dépend la victoire.

Des deux côtés l'on commença à se mettre en bataille; il y avait, selon que je l'appris, trois grands et beaux corps d'armée; mais celui du duc de Brabant était le plus nombreux et le mieux équipé. Il harangua ses soldats afin de leur inspirer encore plus de courage. Le roi se rendit à cheval au milieu des bataillons, et par ses paroles pleines d'énergie, sut électriser les cœurs. L'armée alors s'avance en bon ordre, s'approche de l'ennemi, et manœuvre tellement, que ce jour là presque tous demeurèrent à jeun.

Nous ferons maintenant connaître ce qui se passait dans l'autre camp.

Philippe se croyant assuré que le duc de Brabant était retourné dans ses états, ordonna que le roi de Bohême, l'évêque de Liége, les seigneurs d'Allemagne ainsi que ceux de France, s'avanceraient ensemble les premiers et attaqueraient Edouard. Ces dispositions avaient été exécutées, et le corps se portait en avant, lorsqu'arriva un soldat de l'avant-garde, envoyé à la découverte, qui apporta la nou-

velle que le duc de Brabant, avec un grand nombre de braves, se trouvaient encore dans les rangs ennemis, et que le roi, ainsi que tous ceux sous ses ordres, s'étaient jetés à genoux pour implorer l'assistance divine, déterminés à remporter la victoire, ou à mourir ensemble sur le champ de bataille. Les chefs des bataillons en marche, informés de ces faits, retournèrent auprès de Philippe, lui répétèrent ce qu'ils venaient d'apprendre, et ajoutèrent que dans ces conjonctures il devenait nécessaire que le roi s'avançât avec eux contre l'ennemi qui lui avait déjà fait tant de mal, et l'attendait de pied ferme. Ils étaient prets, quant à eux, à sacrifier leur vie à l'heure même, si Philippe voulait pousser en avant; que s'il agissait autrement il en rejaillirait sur lui un blâme éternel. Le roi répondit que dans une circonstance aussi importante, il ne fallait pas agir légèrement, et qu'il ne voulait pas, avec tant de précipitation, mettre en péril la couronne de France.

Pendant que ceci se passait, il arriva un événement où le roi Edouard déploya une grande noblesse de caractère. L'on amena devant lui un prisonnier français, arrêté au moment où il chassait. Le roi après l'avoir interrogé sur différents points, lui donna de l'or, un cheval de grand prix et lui dit : allez et dites à votre souverain que je m'ennuie fort de l'attendre ici depuis la pointe du jour, et que j'aimerais beaucoup le voir sur le même terrain. La dessus le prisonnier s'en alla en liberté, et remplit

ponctuellement le message dont on l'avait chargé. On m'assura de l'exactitude de ce fait.

Enfin Edouard après avoir attendu jusqu'à ce que plus de la moitié du jour fut passée, et s'apercevant que ses soldats commençaient à souffrir de la faim, donna l'ordre de lever le camp, et chacun se retira de son côté. Le roi retourna à Anvers auprès de son épouse qui avait choisi pour séjour l'abbaye de St. Michel où elle logeait avec sa suite. Elle y accoucha d'un fils auquel fut donné le nom de Lionnel (1). Cet événement eut lieu le samedi après la St Remi de l'an 1339 (1340).

Ce qui se passa ensuite est digne de remarque. Le comte de Flandre Louis, était en désaccord avec le pays qui n'avait en son souverain nulle confiance, et voyait de mauvais œil la liaison qui existait entre lui et le roi de France dont il suivait tous les conseils, quoique souvent à son grand dam, ainsi que le lecteur pourra s'en convaincre par le court récit qui va suivre.

Les Brugeois vinrent un jour bravement attaquer ceux de Courtrai, s'emparèrent du comte, et tuèrent sous ses yeux son parent le seigneur de Dendermonde, celui de Nivelle et plusieurs chevaliers qu'ils trouvèrent avec lui (2).

Ils lièrent ensuite le comte sur un chariot, et le condui-

(1) Depuis duc de Clarence, mort en Italie en 1368.

(2) M. Goethals Vercruyssen raconte en détails cette attaque dans son *Jaerboek der stad ende oude Casselry van Kortryk*. T. 2, p. 27 et suiv.

sirent à Bruges. Il fut enfermé sous la tour du Beffroi, et y demeura assez longtemps avant qu'on le remit en liberté. Après cela il fut souvent forcé de quitter la Flandre et de se réfugier en France, sinon ses sujets l'eussent tué. Ses favoris furent la cause de grands désordres, entr'autres Guillaume d'Auxonne (1) qui, par l'amitié du roi de France Philippe, devint évêque de Cambrai (de 1336 à 1342).

Un jour que les dissensions avaient éclatées plus furieuses que jamais, et que le comte craignant pour sa vie, s'était de nouveau réfugié auprès de son protecteur, le roi Philippe se prépara à venger cette injure, et marcha contre la Flandre avec une armée. Il mit le siége devant Cassel, dont les campagnes environnantes furent couvertes par les tentes des soldats.

Maintenant, écoutez le récit de l'entreprise la plus hardie dont j'aie jamais entendu parler. A la vue de toutes ces tentes, les Flamands enfermés à Cassel, avaient commencés à éprouver quelque crainte, et comme le roi empêchait qu'il leur arriva des vivres, ils résolurent d'aller attaquer leur ennemi. Ils étaient environ dix mille de la Flandre occidentale, car ceux de Gand, de Bruges et d'autres villes n'étaient pas encore arrivés. Les Flamands assiégés sortirent donc en plein jour et en bon ordre, s'avançant vers le

(1) Un des plus grands favoris du comte Louis fut un certain abbé de Vezelai, nommé Réthel. Carpentier, *Histoire de Cambrai*. T. I, p. 387 et Gazet, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, p. 37, disent que ce Guillaume était de la race d'Avesnes.

camp ennemi dont ils n'étaient déjà qu'à une très-petite distance. Si le comte de Hainaut ne s'était aperçu de cette audacieuse tentative, et ne l'eut déjouée, ils seraient tombés en masse sur le camp du roi, avant que celui-ci en eut rien su. Quoique surpris, le comte résista courageusement à l'attaque, avec une troupe de Brabançons, et fit un tel carnage des assaillants qu'à peine en échappa-t-il un seul. Ce coup de main se fit le jour de St. Barthélémy, 1328 (1).

A la suite de cette défaite, la Flandre se soumit à son comte; le roi retourna dans son royaume; le comte revint dans son pays, et sévit cruellement contre ceux qui s'étaient révoltés, les faisant boullir, brûler, aveugler, pendre et rouer à Bruges, à Gand et dans toute la contrée environnante. La terreur réduisit chacun à l'obéissance; mais cela ne dura pas longtemps.

Ainsi que nous venons de le voir, Guillaume comte de Hainaut, avait rendu un grand service au roi de France Philippe; mais celui-ci ne lui en tint nullement compte. Guillaume s'apercevant que ses services étaient perdus, que Philippe ne songeait plus à récompenser son courage, et ne désirait que des richesses et de la gloire pour lui-même, résolut de l'en faire repentir.

(1) Ce combat entre les Français et les Brugeois, conduits par Nicolas Zannequin, eut lieu le mardi 23 Août. Voy. Meyer, *Annales Fland.*, édit. Antv. 1561, fol. 133. Jean de Diksmude indique le 24 dans sa *Chronique*, éditée par M. Lambin, pag. 212.

Comme il avait autant de sagesse et de prudence que de courage et d'énergie, il alla exposer de suite son projet à l'empereur Louis, au roi d'Angleterre et au comte de Juliers (il était neveu de ces trois souverains) et à plusieurs autres grands seigneurs. Malheureusement le comte mourut et tout fut arrêté. S'il était resté vivre, il serait parvenu à engager l'empereur à réunir toutes ses forces, et à mener la guerre avec vigueur.

Pour la troisième fois le comte de Flandre Louis avait vu ses sujets se soulever, et il se retira de nouveau en France. Alors se passèrent d'étranges choses en Flandre.

A Gand s'éleva tout à coup un homme qui n'était ni riche ni noble (1), mais qui s'acquit une telle influence que bientôt tout le pays lui obéit. Il parlait bien, était très-courageux, et avait nom Jacques van Artevelde. Assisté par de nombreux partisans, il s'opposa au comte de Flandre, et songea à prendre ses mesures pour lui résister, ainsi qu'à Philippe de Valois, qui tous deux le haïssaient mortellement. Il réussit à former une alliance entre le roi d'Angleterre

(1) Qui prius dives opibus non fuerat, nec nobilis prosapia, dit aussi la *Chronique* de l'anonyme, cité par M. Willems, page 562, de J. De Klerk.

Les uns le représentent, dit M. Lenz (nouvelles archives historiques, 1re année, pag. 262) comme un homme de basse extraction, brasseur de bière, qui perché sur un tonneau, harangue la populace dont il excite, entraîne ou calme les flots au gré de son caprice. Pour d'autres Van Artevelde, est un personnage de haute lignée, un seigneur féodal, riche et puissant, élevé à la cour de France, en un mot un chevalier accompli.

Edouard, la Flandre, le Brabant et le comte de Hollande. A l'effet de confirmer cette ligue par des chartes, les députés des villes de Flandre se rendirent dans le Brabant, et à leur tour les députés de cette dernière province vinrent en Flandre. Il fut arrêté que chacune des parties contractantes s'aiderait mutuellement à repousser l'injustice qu'on voudrait lui faire, à venger tout outrage, et à maintenir ses frontières, contre quelqu'agresseur que ce fut. Je ne puis rapporter ici toutes les autres clauses de cette alliance offensive et défensive. Les députés y apposèrent d'abord leurs sceaux, puis les barons et les chevaliers de chaque pays, enfin les villes libres de Brabant et de Flandre (1). Dans ces sortes de cas, il est très-utile de se tenir étroitement uni, sinon l'un ou l'autre en pâtit, ou en retire de la honte; c'est ce à quoi il faut bien refléchir. Nul sous le soleil ne saurait nuire à ceux dont l'alliance est inébranlable; Dieu même ne voudrait les diviser.

Lorsqu'à la suite de ce traité, le roi fit son entrée à Gand, il portait les armes écartelées de France et d'Angleterre, se proclamait souverain des deux pays et même

(1) Voyez ce traité du 3 décembre 1339 dans les *Plakkaertbrieven van Brabant*. Tome 1er, page 443 à 448.

Les sceaux des villes sont très-remarquables en Belgique. Il n'en est point qui aient autant de variété. Les plus anciens, disent les Bénédictins, ne sont que du XIIe siècle.

Voyez la description de plusieurs des sceaux des communes flamandes dans le 2e volume des *Eléments de Paléographie*, par Wailly, page 199.

duc de Brabant et les Flamands qui aussitôt arrivèrent en nombre. Des forces imposantes accompagnaient le duc; c'étaient les gens de commune, et Jacques van Artevelde avec ses partisans. Bientôt Philippe lui-même vint rejoindre son fils, amenant encore des troupes avec lui.

L'armée était campée dans un endroit très sûr, ou d'aucun côté l'on ne pouvait venir l'assaillir à l'improviste. Un fossé large et profond les séparait de leurs alliés. Philippe et son fils se trouvaient d'un côté, et ceux de Hainaut, de Flandre et de Brabant étaient sur l'autre rive, de manière que les deux armées pouvaient voir ce qui se passait du côté opposé.

On ne savait pas encore si Edouard arriverait; les uns disaient qu'oui, les autres que non. Ecoutez maintenant ce qui se passa.

Quoique le cours d'eau fut profond, les Flamands et les Brabançons trouvèrent un gué et allèrent attaquer l'ennemi. Les pertes furent à peu près égales de part et d'autre, et chacun retourna chez soi dans un piteux état. Lorsque les alliés virent qu'ils ne pouvaient arriver jusqu'à Philippe, défendu qu'il était par le cours d'eau, et qu'il ne voulait non plus en aucune façon venir à leur rencontre, ils résolurent que le comte de Hainaut ferait sortir ses hommes du fort, y mettrait le feu, et le raserait jusqu'au sol, qu'après cela tous retourneraient chez eux. Ils se doutaient peu qu'Edouard fut aussi près de l'Ecluse, comme nous allons le raconter.

Pendant que ces événements se passaient devant Thun-l'Evêque, Edouard et les siens traversaient la mer et arrivaient avec plus de deux cents navires. Dès que le roi fut en vue des côtes de Flandre, il se fit débarquer aussitôt. Grâce soit rendue à Dieu! s'écria-t-il, lorsque je quittai ce pays, j'avais le ferme espoir d'y être revenu avant la St. Jean [1], et c'est aussi ce que j'ai fait, car me voici enfin debout sur la côte. Il fit entrer ses vaisseaux dans le Swyn, et vers le soir, précisément le jour de la St. Jean, il attaqua la flotte de Philippe de France qui bloquait le bras de mer, et avait pillé et mis à mort une foule de marchands. Nul plan n'était arrêté, tous s'avançaient sans ordre; mais Dieu les protégeait dans leur dessein de punir les méchants. Les Français avaient fait trop de mal, pour qu'il fut possible de l'endurer plus longtemps. Ils se défendirent avec grand courage contre les assaillants. Il y eut tant d'hommes tués et tant de sang répandu que c'était effrayant à voir. Des deux côtés les combattants montrèrent un tel acharnement que la nuit seule put mettre un terme à la bataille. Le matin dès l'aube le roi Edouard recommença la lutte avec un nouveau courage, et elle ne fut pas moins sanglante. Des témoins oculaires en firent le récit. Le monarque anglais se trouvait partout où était le danger, payant de sa personne avec une audace étonnante dans un si haut personnage. On se battit

(1) 24 Juin 1340.

incessamment depuis l'aurore jusqu'à midi (1). L'armée française essuya une terrible perte et le massacre fut tel que les soldats de cette nation se précipitaient du tillac dans les flots, espérant encore avoir ainsi au moins une chance de salut (2). Dans les navires il y avait un si grand nombre de morts et de blessés que l'on marchait dans le sang jusqu'à la cheville. La mer même prit une teinte rougeâtre lorsqu'on jeta les cadavres à l'eau. Plus de trente mille Français perdirent la vie dans cette bataille, et seulement six cents Anglais, ainsi qu'on le rapporte (3). On conservera éternellement la mémoire de ce combat, qui eut lieu vis-à-vis du *Swyn*, en l'an de Notre Seigneur 1340.

L'armée française se composait en grande partie de Normands, de Calaisiens et de Flamands bannis de leur pays. On fit prisonnier un des principaux personnages de l'Ecluse, et qui en était sorti avec le comte. C'était Jean van Eyle (4)

(1) Froissart nous dit que: si dura la bataille et la pestillence de l'heure de prime jusques à haute nonne. La *Chronique de Flandre*, de Denis Sauvage, rapporte la même chose. Selon les *Brab. Yeesten*, livre V, cap. 50, le combat dura depuis la veille de la Saint Jean, au soir, jusqu'au lendemain.

(2) Lorsque la nouvelle de cette défaite fut apportée à la cour de France, le fou du roi s'écria: ô que les Flamands sont donc lâches ! — Comment cela ? — Parce qu'ils n'ont pas osé sauter après les Français !

(3) Le roi Edouard lui-même envoya les détails de cette lutte sanglante, en Angleterre, et ce récit se trouve rapporté dans Rymer, Tom. 2, p. 1129.

Dans la *Rymkronyk van Vlaenderen*, vers 8306, la perte des Français est évaluée à 20,000 hommes, et celle des Anglais à 10,000.

(4) Despars, Tome 2, p. 346, l'appelle *Jonker van Heylle* et dit qu'il était capitaine du vaisseau le *St. Christophe*.

pour la rançon duquel on offrit une forte somme, si l'on voulait lui laisser la vie sauve; mais les Brugeois refusèrent. Ils l'amenèrent à Bruges, où on lui trancha la tête sur la grand' place, vis-à-vis de la halle. Spoude-Visch, comme je l'appris, trouva le moyen d'échapper, et prit la fuite durant la nuit, avec une dixaine de navires.

Tous ceux dont le flamand était la langue maternelle, éprouvèrent une grande joie de cette victoire (1), car la mer fut délivrée des pirates qui l'infestaient et qui causaient auparavant tant de chagrins aux marchands. Dès-lors Edouard fut maître de la mer. Appuyé par les Flamands ses alliés, il se dirigea avec sa flotte vers la France. En même temps un corps d'armée alla mettre le siège devant Tournai.

Le comte de Hainaut Guillaume, les Hollandais et les Zélandais dirigèrent aussi leurs vaisseaux vers la France. Le duc vint peu après, car ses troupes étaient si nombreuses qu'il avait eu besoin de plus de temps pour les rassembler, malgré son mécontentement de ce retard.

Il arriva enfin devant la ville avec les plus beaux soldats que l'on ait jamais vus dans aucun pays. La Gueldre et Juliers envoyèrent aussi leurs soldats, ainsi que Valkenbourg, Beaumont et plusieurs autres comtés et seigneuries dont j'ignore le nom.

(1) L'on peut voir par ce passage l'antipathie nationale qui existait entre les races flamande et française à cette époque.

Tournai se vit donc assiégée par une nombreuse armée de braves.

Edouard se conduisit noblement en cette occasion ; il envoya un messager à Philippe, avec une lettre de la teneur suivante :

« C'est grand dommage, mon beau cousin Philippe, qu'à « l'occasion de nos querelles tant de braves gens périssent, « qui n'en peuvent mais ; Il vaudrait mieux vider ensemble « notre différend dans un combat singulier. Dieu jugera « entre nous deux (1). Si cette proposition ne vous convient « pas, prenez cent chevaliers avec vous, j'en ferai autant « de mon côté, et la victoire décidera du droit de l'un ou « de l'autre. Un troisième moyen enfin, c'est de réunir nos « deux armées et de livrer un combat, celui qui demeurera « maître du champ de bataille sera proclamé roi de France. « Faites moi connaître vos intentions par le même messager. »

Sur cette lettre fut apposé le grand sceau écartelé de France et d'Angleterre.

Philippe à la vue de ce sceau prit un air sévère et l'examina longtemps en silence. Dieu seul put savoir ce qu'il méditait. Après quelques moments de réflexion, il répondit que durant plusieurs années il avait possédé la couronne en paix, que c'était son héritage légitime, qu'il

(1) La lettre d'Edouard et la réponse du roi de France se trouvent dans la dernière édition de Froissart, par Buchon, liv. 1, p. 110, mais on n'y voit pas la proposition du duel.

l'avait ceinte au front du consentement unanime des pairs de France, et que personne que lui-même n'en aurait un seul fleuron. Qu'il ne croyait pas pour cela devoir accepter un combat singulier ; mais que lorsqu'il le jugerait à propos il livrerait bataille, et peut-être plus tôt que son adversaire ne le désirait.

Abandonnant pour un moment ce sujet, nous raconterons maintenant ce qui arriva de divers côtés, à cette même époque.

Dans un combat devant la ville d'Aire, il advint que Robert d'Artois défit un grand nombre de Français ; ceux qui ne mordirent pas la poussière, furent chassés dans la place. L'on disait que le comte de Flandre Louis s'y trouvait aussi, car il était alors l'ennemi de son pays et depuis quelque temps habitait Aire. Ce Robert d'Artois avait été injustement chassé de France, quoique ce fut un noble français et d'aussi bonne naissance au moins que le roi Philippe. Mais l'épouse de celui-ci avait une telle antipathie pour Robert, qu'elle parvint à l'expulser de son comté et le donna à son frère de Bourgogne. Comme son influence était grande sur son époux elle réussit dans cet injuste projet, expliquant sa conduite par une raison qui n'était ni vraie ni probable. Je rapporterais bien ce qui arriva avant et après cet événement, mais ce serait trop long. Je devrais dire comment une femme, gagnée par la reine, avoua publiquement que Robert lui avait fait des propositions criminelles, l'engageant

à empoisonner le roi et la reine, sous promesse de la recompenser si largement qu'elle serait riche à jamais. Elle ajouta que Robert avait fait confectionner de fausses lettres concernant le comté d'Artois. Cette malheureuse avoua encore d'autres faits étranges, car elle déclarait tout ce qu'on voulait, la reine lui ayant persuadé qu'elle la prendrait auprès de sa personne, et comblerait tous ses vœux. La parjure néanmoins trouva sa punition. A peine eut-on tiré d'elle les déclarations dont on avait besoin, qu'on la condamna à être brulée vive.

La justice de Dieu devait sévir contre Philippe non seulement pour ce fait, mais parce qu'il altérait les monnaies, s'emparait des biens de l'église, et levait annuellement la dîme sur tous sans exception. Aussi était-il haï des ecclésiastiques et des religieuses qui devaient se priver, à cause de cela, des choses les plus nécessaires, non sans maudire ce nouvel Holopherne.

Philippe pouvait trembler à bon droit, car il était probable que Dieu le punirait tot ou tard de son endurcissement dans le mal. Robert donc ayant été expulsé contre toute justice, se dirigea vers son neveu le duc de Brabant qui le reçut fort bien, lui permit de séjourner dans le duché et d'y agir librement et à son bon plaisir.

Lorsque Philippe apprit cette nouvelle, il s'irrita contre le duc, lui commanda de faire arrêter Robert sur le champ et de l'envoyer prisonnier en France. Le duc refusa d'obéir

et aussitôt le roi Philippe engagea à force d'argent seize seigneurs à attaquer de tous côtés les possessions du récalcitrant, et à l'amener captif avec Robert. Ces seigneurs remplirent leur mission en brulant et saccageant tout sur leur passage pendant neuf mois. Toutefois le duc fit une courageuse résistanee, et avec l'aide de Dieu, se défendit honorablement. Ceci arriva en l'année 1333. Robert partit secrètement pour l'Angleterre et se refugia chez son parent le roi Edouard qui lui promit de ne pas le laisser attaquer impunément. Il demeura dans cet asile jusqu'au temps où le roi d'Angleterre traversa l'océan pour l'expédition dont nous avons parlé.

Peu après Robert se rendit devant la ville de St. Omer, accompagné par un nombreux corps d'Yperlins. Les Français sortirent de la place pour repousser les assiégeants; mais lorsque le combat allait s'engager, ceux d'Ypres se retirèrent. Il arriva par bonheur que les Brugeois survinrent alors et tombèrent sans merci sur les Français. Des deux côtés la lutte fut terrible, mais enfin les Français se retirèrent en hâte vers la ville. Environ vingt barons et grands seigneurs se noyèrent, cent vingt chevaliers furent tués et plus de mille soldats restèrent sur la place. Les Brugeois s'avancèrent en combattant jusque près des portes de la ville. On rapporte que le duc d'Alençon, frère du roi Philippe, fut si grièvement blessé dans ce combat qu'il en mourut peu après. Huit ou neuf hauts seigneurs eurent le même sort.

A l'époque que l'on assiégeait Tournai, le comte de Hainaut fit tout brûler et massacrer à Orchies et à St. Amand, ni hommes, ni femmes, ni enfants ne furent épargnés. Pour comble de malheur, il se tenait alors à Orchies une grande foire annuelle, de sorte que le butin fut si considérable qu'il est impossible de l'évaluer. De là le comte se dirigea sur Marchiennes où les troupes exercèrent aussi de terribles ravages, pillant et incendiant tout ce qu'ils rencontraient. Les temps prédit par le Christ semblaient arrivés où les peuples se lèveraient les uns contre les autres dans le monde entier, et les empires s'entre-détruiraient, où le fils serait l'ennemi du père, la fille de la mère, l'oncle du neveu, et où les frères se tendraient mutuellement des embûches. Qui aurait douté que ces temps ne fussent venus lorsqu'il voyait la chrétienté divisée en deux camps, l'un qui parlait flamand, l'autre qui se servait de la langue française. Dieu punissait ainsi les crimes des hommes.

Edouard assiégeait la ville de Tournai depuis environ un mois lorsqu'un religieux demanda à lui parler de la part des habitants. Amené devant le roi d'Angleterre, il lui dit : Je suis envoyé par les dames enceintes, de la ville, dont quelques unes des plus nobles ont un si violent désir de manger du poisson de mer, qu'il y aurait du danger à ne pas les satisfaire. C'est surtout du hareng qu'elles demandent. En conséquence je supplie votre seigneurie de permettre qu'on en introduise dans la

place. Le roi eut bientôt pris son parti; il fit charger deux chariots de harengs de la meilleure qualité, y ajoutant du saumon et de l'esturgeon, après cela il dit au parlementaire : Rapportez aux dames de la ville que je suis charmé de pouvoir leur être agréable. Qu'elles satisfassent leur désir et partagent entr'elles. Jamais je ne songerai à me venger sur des femmes, et si ce n'était que mes ennemis trouveraient moyen d'en tirer parti contre moi, je laisserais librement et à toute heure circuler les tournaisiennes hors de la ville.

Le frère-mineur enchanté de tant de générosité voulut payer pour le poisson, mais le roi le lui défendit. Il partit donc et porta sa bonne nouvelle à celles qui l'avaient envoyé.

Philippe se trouvait alors à deux miles de Tournai, défendu par deux rivières, de sorte qu'on ne pouvait venir l'attaquer, et chaque jour il voyait le pillage et l'incendie régner autour de lui. C'était montrer bien de la patience, cependant il agissait sagement en n'attaquant point ses ennemis. Comme il avait fait auparavant, il attendait que l'intempérie de la saison vînt lui servir d'auxiliaire. Souvent l'impatience des jeunes chevaliers et bacheliers les emportaient, et ils fesaient des excursions à deux ou trois cents à la fois, rapportant toujours quelque chose. Un jour pourtant ils furent enveloppés; un d'entr'eux le jeune Guillaume de Wikette périt et plusieurs furent faits prisonniers; mais on les laissa aller sur parole.

Journellement il arrivait de semblables aventures que j'omets ici pour m'occuper de faits plus importants.

La vieille comtesse de Hainaut, dame pleine de bonté et très-pieuse, qui était la mère du comte, la sœur de Philippe de France et la belle-mère du roi Edouard, désirait ardemment que la paix se fit entre ces souverains. Elle faisait tous ses efforts pour y parvenir, et s'adressa enfin au duc de Brabant. Elle lui représenta que quoiqu'il fut une des parties belligérantes, il pouvait en tout honneur parler en faveur de la paix. Que ces luttes continuelles faisaient un tort irréparable à la chrétienté. Que si les Flamands et les Anglais prenaient la ville de Tournai d'assaut, jeunes ni vieux, femmes ni enfants ne seraient épargnés. Que les ecclésiastiques et les religieuses même seraient mis à mort, qu'ainsi en toute justice il devait tâcher d'obtenir la paix, d'autant plus qu'il avait des parents dans chaque parti.

Elle fit encore observer que s'il parvenait à mettre fin à la guerre, il en rejaillerait sur lui une gloire éternelle.

Le duc comprit que la comtesse ne parlait ainsi que dans l'intérêt commun, et comme il aimait en toute circonstance à suivre un bon conseil, il répondit : si l'on veut m'écouter, j'entreprendrai volontiers de réconcilier ceux qui se font la guerre, j'y emploierai tous mes efforts, pour l'honneur de la chrétienté, et afin d'exaucer votre demande.

La vieille comtesse se fiant à la parole du duc, partit,

alla trouver son frère et lui remontra combien peu il avait retiré d'avantage de cette campagne, que s'il voulait suivre son conseil, bientôt Tournai ne serait plus assiégé; mais que cela ne pourrait se faire, comme il le savait bien, que par l'intermédiaire du duc de Brabant. C'est à la vérité votre ennemi, ajouta-t-elle, j'espère pourtant que vous ne le refuserez pas comme médiateur, si vous desirez la paix. Il vaut certes mieux pour vous que vos domaines ne soient pas ravagés plus longtemps. Jusqu'à présent vous n'avez point encore repoussés les ennemis. La famine règne dans la ville, et si les assiégés sont forcés de se rendre, je crains fort que vous ne perdiez votre royaume et votre honneur. Ceux qui vous attaquent sont les meilleurs soldats de la chrétienté. Je vous prie donc, seigneur, de ne pas attendre qu'il soit trop tard pour suivre un bon avis.

Le roi après avoir attentivement écouté sa sœur, répondit : comment pourrais-je m'abaisser à ce point, de demander grâce à un ennemi, jamais telle chose n'arriva à un roi de France. Il est vrai que je suis vivement attaqué, et qu'à plusieurs reprises mes sujets ont été fait prisonniers et mes troupes battues, je sais que je suis dans une position critique, aussi si je voyais un moyen d'en sortir honorablement, je le soumettrais à mes conseillers, et je suivrais entièrement leur avis.

En conséquence le roi fit assembler son conseil auquel se joignit le roi de Bohème et l'évêque de Liège. Il re-

montrèrent à Philippe qu'il était temps d'agir, qu'il ne fallait plus souffrir que les ennemis parcourussent ainsi le pays en pillant et incendiant. Que chaque jour il perdait des amis et des alliés ; que la mort avait exercé de si grands ravages parmi les siens que le quart avait péri et que le reste était abattu ou hors d'état d'agir. Que le pillage et l'incendie avaient dévasté le pays a quinze miles à la ronde, de sorte qu'on ne trouvait plus ni vivres ni fourages.

L'avis du conseil était qu'il ne fallait point dégarnir la ville, quelque proposition que l'on fit à ce sujet, puisqu'elle était assiégée par les meilleures troupes de la chrétienté. Que le roi devait mûrement peser et examiner les moyens pour en finir le plus honorablement possible, sinon qu'ils s'en retourneraient chacun chez soi, à la première occasion. Il était en un mot urgent de mettre fin à la guerre.

Le roi d'un air tres-affligé leur répondit : vous savez seigneurs, que personne ne regrette plus que moi la tournure fâcheuse qu'ont pris les affaires. J'ai peut-être mérité ce qui m'arrive. J'agirai donc maintenant selon les conseils que vous me donnerez.

Après avoir délibéré, on arrêta à l'unanimité que la personne la plus propre à traiter de la paix était le duc de Brabant, et qu'on se confierait à sa sagesse, quoiqu'il fut dans les rangs ennemis. On devait envoyer vers lui

Jean roi de Bohème et l'évêque de Liège, chargés de lui représenter ce qui paraissait le plus nécessaire pour arriver au but qu'on se proposait d'atteindre.

La comtesse de Hainaut, guidée par une grande sagesse, retourna vers le roi d'Angleterre, son beau-fils, et commença à lui développer avec prudence ses projets. S'il consentait, disait-elle, à embrasser le parti du duc, ainsi que son frère l'avait fait, il en serait bien récompensé, car on lui rendrait de plein gré et sans guerre, tout ce que ses ancêtres avaient perdu en Gascogne et ailleurs.

Edouard réflechit que cette proposition était acceptable, d'autant plus qu'il n'aurait bientôt plus de quoi payer les troupes sous ses ordres, si la guerre continuait, son pays ne lui envoyant ni hommes ni argent. La nécessité l'obligea donc à suivre l'avis de la comtesse.

Un jour fut fixé où les parties devaient se rendre dans la chapelle d'Esplechin, près de Tournai (1), pour y arrêter les conditions de la paix. Philippe envoya l'évêque de Liége, le roi de Bohème et deux comtes ; Edouard de son côté délégua l'évêque de Lincoln, homme très-adroit, et deux autres seigneurs. Le duc et la comtesse réfléchirent profondément aux moyens à employer pour tirer le plus grand parti possible de cette importante négociation, car l'on avait toute confiance en eux.

(1) Esplechin, chapelle. Voyez Froissart, liv. 1, ch. 153 et 154.

Il fut enfin résolu qu'il y aurait un armistice jusqu'à la St. Jean, entre les parties belligérantes, pendant lequel on examinerait et discuterait les différents points qui formaient la contestation entre le roi Edouard et la France. Il arriverait à chacun ce qu'en décideraient la justice et le bon droit. A la suite de cet arrangement chacun devait se retirer de son côté, et la ville, après dix semaines de siége, devait être libérée (1).

Lorsque les Flamands apprirent les clauses de ce traité, ils ne voulurent point s'en aller avant qu'ils n'en eussent retiré un plus grand avantage. Philippe leva donc la sentence qui l'autorisait à jeter l'interdit sur la Flandre, parce que ce pays avait porté les armes contre la France, ainsi qu'il avait été arrêté dans le traité de paix signé devant Lille et que le pape Boniface l'avait approuvé par l'apposition de son sceau. Ceci était arrivé en 1298 (2).

De plus on pardonnait aux Flamands tous les méfaits qu'ils avaient pu commettre auparavant, et les sommes considérables qu'ils avaient été condamnés à payer, leur étaient remises.

Ainsi le siége de Tournai fut enfin levé et Edouard alla retrouver la reine son épouse à Gand. Le comte revint

(1) Ce traité fut conclu le 25 Septembre 1340. Néanmoins la Chronique Flamande (Kronyk van Vlaenderen), éditée par Mrs Serrure et Blommaert, I, p. 204, place cet événement deux ans plus tard.

(2) Voir l'histoire de Warnkoenig, tom. I, p. 199 (édit. allem.)

en Flandre, et reprit possession de ses états avec l'intention d'être dorénavant un bon souverain pour ses sujets et de faire égale justice à tous. Mais ces intentions furent sans résultat, le pays ne pouvant lui pardonner ce qui était arrivé.

En tout ce que nous venons de raconter la justice de Dieu éclate d'une manière remarquable. Naguère Philippe engage par promesse et argent, seize seigneurs à ravager le Brabant, et ceux-ci s'acquittent de leur mission. Cependant le duc résiste avec courage, et finit par sortir avec grand honneur de cette affaire. Aujourd'hui tout le contraire arrive; l'Angleterre, la Flandre, le Brabant, Juliers, la Gueldre, la Hollande et plusieurs seigneurs d'Allemagne se liguent contre le roi Philippe, et c'est le duc de Brabant qui est chargé de mettre un terme à la guerre! Remarquez ici l'équité divine! On voit que marcher dans le chemin de la justice est toujours avantageux. Lorsqu'il veut, Dieu peut jeter dans la poussière la puissance la plus formidable. Il commande et le châtiment est là.

Pendant qu'Edouard se trouvait à Gand, vers le jour de Saint André, des nouvelles arrivèrent d'Angleterre, lui annonçant qu'il devait en toute hâte revenir dans son royaume, s'il voulait en garder la possession. Car ses sujets voulaient choisir son fils pour roi, lui déférer la couronne, et empêcher qu'Edouard ne put revenir. Aussitôt le roi partit pour l'Ecluse avec la duc de Northampton et s'em-

barqua incognito [1]. Le vent étant favorable, ils arrivèrent le troisième jour en Angleterre sans avoir été reconnus.

En mer il lui avait été rapporté à quel jour et en quel lieu, les conjurés devaient se réunir pour tenir conseil, avant de proclamer le nouveau roi. Sans hésiter Edouard se dirige vers ce lieu dont il n'était pas fort éloigné. Il les trouve tous rassemblés dans une maison, et se doutant fort peu de ce qui les menaçait. Plusieurs évêques, comtes et autres seigneurs étaient parmi eux. Le roi les fit arrêter et mener en prison. Leurs biens furent confisqués; l'argent qui en revint, arriva très à propos et fut extrêmement utile, car Edouard avait été engagé dans d'énormes dépenses durant son expédition sur le continent. La fortune des prisonniers servit à payer cette dette [2].

Ensuite la trève fut prolongée *jusques à la feste de la décollation saint Jehan Baptiste prochaine*, disent les lettres du 20 Juin 1341, et puis jusqu'à Noël.

(1) Le 31 Novembre 1340. Voyez Lingard à cette année. Cet auteur confond ici Tournai avec Cambrai.

(2) Selon les historiens anglais, il n'y eut point de complot pour détrôner le roi, qui ne voulut punir comme traitres les seigneurs arrêtés que parce qu'ils ne lui avaient point envoyé assez de secours en argent durant la guerre.

# PIÈCES A L'APPUI.

—

## LETTRE DU ROI AUX VILLES DE FLANDRE.

(En mer, le 18 Novembre 1340.)

EDWARD, par la grace de Dieu, roi de France et d'Engleterre et seigneur d'Irlande : à nos chers et bien amez burghmaistres, eskevins, capitaines et counseilz de Gaunt, Brugges, Ipre et autres bones ville de Flandres, et a toute la communaulté du païx de Flandres saluz et conoissance de veritet. Du bon port et naturel que vous avez eu envers nous puis que l'alliance se fist par entre nous et vous, vous mercions tant come nous savons et poons, et vous supplions que de celle volenté demorer divers nous en

temps avenir, et si Dieu plest en droit de nous, nous tendrons les alliances et ferrons, quantque en monde purrons, par l'honneur et proufit de vous touz et du pais; mes au fin que nostre aler vers Englettere vous soit connuz et par si hastive mannière nous vous signifions la cause : que aucunz noz féaux counseillers et ministres en Engleterre se ont portez par tielle manère devers nous, que si nous ne mettons briefment remede, nous ne troverons eide nul de faire gré à vous des covenances par entre nous et vous, ne as autres as queux nous somes tenuz, ne de maintenir nostre guerre seison, et si doutons que si nous ne mettons eide par nous meismes, que noz mauveis ministres susditz mettroient hastivement nostre people au meschief ou en desobeissance de nous.

Queux perils nous avons considerez et en esperance que vous prendrez nostre aler si bien par l'eide de vous come pour nous, si somes alez en tielle manère, et vous prions chèrement, que vous n'el voillez prendre en autre manère, car nous esperons que tost après nostre arivaillement vous aurez tielles novelles de nostre exploit, que nostre aler vous sera agréable, et si nul y fust qui vorrait faire voler autre parole, que nostre aler n'est par le bien du pais de Flandre, n'el teignez mie pour amy du pais, car od l'eide nostre seigneur Dieux, le fait se monstrera hastivement et Dieu vous voille touz jours garder. Donné en la mer, l'an de grace mil ccc et quarante le xxviij jour de Novembre.

LIBERTÉS ET ENTREPÔT DE MARCHANDISES ACCORDÉS AUX FLAMANDS.

Edward par la grace de Dieu roy de France et d'Engleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine, a touz cheaux que ches presentes lettres verrons ou orront, salut en nostre seigneur, avoec cognissanche de vérité. Sachent tous que nous, en bonne délibération avis et meur conseil, avoecques les archevesques, évesques, prelatz, ducz, contes, barons, nobles, procureurs et messager des viscontéez, villes et chasteleries, qui par espécial seur che estoient mandez, chargés et assembléez en nostre présent parlement à Westmonster; considérantz en che le grant et évident utiliteit et profit de nous, de noz hoirs et successeurs, et de tous noz subgitz, et pour le tres grande loialté, bonté, obéissanche, et serviche que nous avons desia trouvé en les habitants das bones villes Ghand, Bruges et Ipre, et dou commun paiis de Flandres et espoirons à trouver en temps avenir, et pour aucunes certaines promesses que li dits habitants nous ont faites, dont nous avons leurs lettres scellées par devant nous, avons, dou commun conseil, assent et accort de touz les dessus ditz, pour nous, noz hoirs et successeurs, et pour tous les desusditz, et pour touz nos autres subgitz, leurs hoirs et successeurs, ottroïiet, consenti et promys, ottroyions, consentons prometons as

ditz habitants de Flandres, les choses, pointz et articles chi dessous expressez, avoec les autres choses, contenues en l'accort fait entre nous et nos paiis, d'une part, et les desusditz habitants de Flandres, d'autre part, douquel accort fait li dits habitants ont noz autres certaines lettres sour che faites devans eux. Primièrement pour ce que nous desirons le commun profit de dos subgitz et que marchandise soit pleinement ouverte et ait franchement son courz dedens nostres terres et seigneuries et especialment ès paiis de Brabant et de Flandres, avons promys, promettons et avons loialement enconvent as devant dit habitanz de Flandres, que nous metterons et ferons mettre sans aucun delay gentz d'armes à Pavie seur la mer, tele quantité et toutes foys que mestiers sera, nostre présente guerre durant, et que elle sera perfinie, laquelle nous avons meuve desia entre nous et Philippe de Valois, qui se fait appeler, si comme on dit roi de Franche, que tous marchanz, de quelconques paiis qu'il soient, leurz biens, marchandises et maisnies défenderont, garderont, censeront, et conduront en sauveté. Et seront les dites genz, sauves qui mys seront à la dite garde sur la mer, pris et eslint, la tierce partie de nostre roialme d'Engletrrre, et les autres deux parties de Brabant, de Flandres, ou de Flandres soulement, se les habitans de ychelluy paiis de Flandres mettre les y voillent. Et tout che sera fait à nos propres gages, coustz et despens, sauve toute voies que quant nostre flotte seroit

seur la mer, sy poyssaument par quey elle deffendesist et peuse defendre et sauver les dites marchanz et marchandizes, come dit est, si volons et doivons estre quite des autres coustages faire, ou gages donner, pour la dite défense faire et sauveté des marchantz et marchandises dessusditz. Item nous promettons et avons loialment enconvent as habitantz des dites trois bonnes villes de Flandres, c'est assavoir Ghand, Bruges et Ypre, as oes dou commun paiis de Flandres, ou as oes de cheux qui par les dites habitanz des dites trois bonnes villes de Flandres a che seront deputé ou ordené, cent et quarante mille livres d'esterlings, bon et loial de nostre monoie d'Engleterre, a paiier dedens les dessusdiz paiis de Flandres, a eaux ou a leur certain commant, qui ches presentes lettres aura par devans luy, ou a cheux qui par les lettres des dites trois bonnes villes a che seront député, sans fraude et sans malengien, as termes qui chi apres s'ensiewent, chest assavoir trente mille livres de la dite monnoye, a che present miquaresme, trente mille livres au tele monoye au jour de la Pentecouste prochain ensiewant, quarante mille livres de la mesme monoye au jour de la Pentecouste qui sera en l'an nostre seigneur mil ccc quarante et un, et quarante mille livres de la monnoye devant dite au jour de la Pentecouste qui sera en l'an nostre seigneur mil ccc quarante et deux. Item comme nous aions consenti, octroiict et promys as dessusditz habitans de Flandres que l'estapele et marchan-

dises des laines de tout nostre roialme d'Engleterre et de tous nos autres terres et paiis par decha la mer, soient mys, excepté et maintenu ès paiis de Brabant et de Flandres à perpetuité, et desi avons mys le dit estapele d'ychelles laines en yches paiis de Brabant ou de Flandres à tous jours, ensi que par noz autres lettres, seur che faites, plus plainement peust apparoir : savoir faisons à touz, que nous avons mys et mettons, par le teneur de nos présentes lettres, le dessus dit estapele et marchandises des laines de tout nostre dit roialme d'Engleterre et de noz autres terres et paiis par decha la mer, en la ville de Bruges en Flandres, par l'espace de quinze ans continuels prochainement ensiwantz, à tenir, exercer et maintenir le dit estapele et marchandise des dits laines en ychelle ville de Bruges, et noun mye ailleurs, par l'espace de quinze ans dessutdiz. Et pour toutes les choses desssusdites et chascune d'ychelles tenir, faire et paremplir en la manière dessus escripte, avons obligiet et obligions, envers les dessusditz habitanz de Flandres, nous noz hoirs et successeurs, noz biens et les biens de noz hoirs et suecesseurs, rois d'Engleterre, et pour touz nos subgitz dessusditz et en leur nom, par nostre chevalerie, loialté nostre foy pleine, et par nostre serment solempnelement et publikement fait, touchiés par nous pour che faire les saintes evangelies, à tenir, garder, sauver, maintenir, faire et peremplir toutes les choses dessus escriptes, et chascune d'ychelles sans fraude

et malengien aucun, et sans faire ou venir par nous ou par autruy en aucune manière au contraire.

En tesmoignage des quelles choses, avons nous Edward, roi dessus dit, pour nous, nos hoirs et successeurs, roys d'Engleterre, pour touz noz subgitz, et pour chascun de aux, par le commun conseil et Ottroy, assent et consent des archevesques, évesques, prelats, duz, comites, barouns, nobles, procureurs et missages, assembleez a notre present parlement à Westmonster, qui, a toutes les choses dessus escriptes et a chascune d'ychelles, accorderent, assentirent, et consentirent, pour caux, pour leurs hoirs et successeurs, pour et en nom de touz noz subgitz d'Engleterre et de chascun de aux. Ches présentes lettres données as dessusditz habitantz de Flandres, scellées de nostre grant scel. Les queles furent faites et donnéez l'an del incarnation nostre seigneur mil CCC et quarante, selonc le stile d'Engleterre et l'an de nostre regne d'Engleterre quatorzime et de franche le primiere, le merquesdi après la miquaresme.

FIN.

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

—

Histoire de Charles-le-Bon d'après Gualbert. — Imprimerie Normale, 1831. 1 vol. in-8°.

Chroniques, traditions et légendes de l'ancienne histoire des Flandres, 1 vol. in-8°. — Bruges, De Pachtere.

Annales de Bruges depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII^e siècle. 1 vol. in-8° avec 44 lithogra. — Bruges, Vandecasteele-Werbrouck.

Le roman du Renard, traduit pour la première fois d'après un manuscrit flamand, avec des notes et des analyses des anciens poèmes français du Renard. 1 vol. in-8°. — Bruxelles, Hauman.

Guide dans Bruges, ou description des monuments et des objets d'art que cette ville renferme. 1 vol. in-12. — Bruges, Bogaert-Dumortier.

Chronique de l'abbaye de St. André, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Bruges, suivie de mélanges historiques et littéraires. 1 vol. in-8°. — Bruges.

La vision de Tondalus, récit mystique du XIII^e siècle, tiré à 100 exemp. pour le public par la Société des bibliophiles de Mons.

Chronique des faits et gestes de l'empereur Maximilien, durant son mariage avec Marie de Bourgogne. 1 vol. in-8° avec figures. — Bruxelles, Wahlen.

Album pittoresque de Bruges. 1 vol. en 2 parties in-fol., avec lithographies. — Bruxelles, De Mat et Bruges, Bogaert-Dumortier.

La Belgique illustrée par les arts, les sciences et lettres. 1 vol. in-8°. — Bruxelles, Wahlen.

Les aventures de Tiel Ulenspiegel, édition illustrée par Lauters. 1 vol. in-8°. — Bruxelles, Société des beaux-arts. 1839.

Galerie des artistes brugeois, depuis Van Eyck jusqu'aujourd'hui. 1 vol. in-8°. — Bruges, Vandecasteele-Werbrouck. 1839.

De l'origine du flamand avec une esquisse de la littérature flamande et hollandaise, d'après l'anglais du révér. J. Bosworth, avec des additions et des annotations. 1 vol. in-8. — Tournai, Hennebert frères. 1840.

Chasse de Sainte Ursule, peinte par Memling et lithographiée de grandeur naturelle par M^rs Manche et Ghemaer, accompagnée d'nn texte historique, biographique et artistique. grand in-fol. avec 15 planches. — Bruges, Bogaert-Dumortier. 1840.

Histoire de Marie de Bourgogne, édition illustrée et augmentée de documents inédits. 1 vol. in-4°. — Brux., Wahlen. 1841.

Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre Occidentale. 2 vol. in-8°. — Bruges. 1840-41.